

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 7 juin 2023 à 9 h 15 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CE-20230607-1889

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - PLANIFICATION ET RÉALISATION DES PROJETS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la planification et de réalisation des projets, soit:

le transfert des postes et de leurs titulaires, comme indiqué au rapport joint au sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-2628)

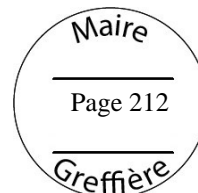
CE-20230607-1890

ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE ENVIRONNEMENT - ENVIRONNEMENT ET ÉCOCITOYENNETÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54500, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable environnement au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2693)



CE-20230607-1891

ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE
ENVIRONNEMENT - ENVIRONNEMENT ET
ÉCOCITOYENNETÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54501, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable environnement au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2697)

CE-20230607-1892

RÉSOLUTION AMENDÉE - ENGAGEMENT PERMANENT -
CONSEILLER APPRENTISSAGE ET DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES - RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230524-1675, le comité exécutif engageait l'employé numéro 54455 au poste de conseiller apprentissage et développement des compétences au Service des ressources humaines, avec une période de probation de 12 mois;

ATTENDU QUE le salaire énoncé dans le SD-2023-2433 aurait dû être le salaire indiqué au présent sommaire décisionnel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20230524-1675 afin qu'elle fasse référence aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel quant au salaire de l'employé numéro 54455.

(SD-2023-2716)

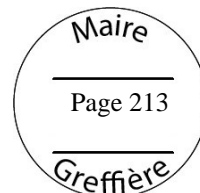
CE-20230607-1893

PROMOTION - PROCUREUR EN CHEF POURSUITES -
AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 51965 au poste de procureur en chef poursuites, avec une période d'essai de 6 mois, au Service des affaires juridiques, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2756)



CE-20230607-1894

VIREMENT DE CRÉDITS - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 27-48748 au montant de 149 923 \$ pour le mandat de porte parole externe du cabinet d'avocats Lavery pour le renouvellement de la convention collective des policiers;

du code budgétaire: 1-28101-1751-00-119990-00000;

au code budgétaire: 1-27102-1612-00-114140-00000.

(SD-2023-2777)

CE-20230607-1895

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DE LA
RÉSILIENCE MUNICIPALE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau de la résilience municipale, soit:

la modification d'un poste permanent vacant de chef de division - sécurité civile et mesures d'urgence (0003), classe 8, au salaire annuel de 123 065,19 \$ avec un seuil d'engagement de 98 452,90 \$, en un poste permanent de chef de division - sécurité civile, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 19101-134400-111120;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-2785)

CE-20230607-1896

**ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR AQUATIQUE -
CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 19123, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur aquatique au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2830)



CE-20230607-1897

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - RESSOURCES
HUMAINES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant ce service, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de conseiller principal - relations travail, classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines ou, au plus tard, le 22 novembre 2023;

code budgétaire: 27102-161200-111120;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines du poste permanent de conseiller principal - relations travail (0002), au poste de conseiller principal - relations travail en surplus de structure, classe 7, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 27102-161200-111120;

d'engager l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, avec une période de probation de 12 mois, au poste de conseiller principal - relations travail (0002), classe 7, et ce, au salaire annuel de 114 479,30 \$, échelon 7;

code budgétaire: 27102-161200-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-2834)

CE-20230607-1898

STAGE - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 54506 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 5 semaines, au poste de stagiaire au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2845)



CE-20230607-1899

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un mois, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-2744)

CE-20230607-1900

AUTORISATION - APPEL À PROJETS - LOTS P.1 068 070 ET P.1 068 071

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'appel à projets visant la mise à disposition d'une partie des lots 1 068 070 et 1 068 071 du cadastre du Québec à des fins de logement social ou abordable;

d'autoriser le Service de l'urbanisme à procéder à l'appel à projets.

(SD-2023-2005)

CE-20230607-1901

APPROBATION - MODIFICATION - DÉLAI DE CONSERVATION - DONNÉES VIDÉOS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la modification du délai de conservation des données vidéos de 5 ans à 30 jours afin de se conformer aux nouvelles exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

(SD-2023-2138)

CE-20230607-1902

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1643

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services d'impression, d'insertion et d'expédition des comptes de taxes et la production d'enveloppes afférentes;



d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-2451)

À 10 h 40, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière